

Les hommes, les idées, les faits

Crétinisme « néo ».

Les grenouilles de la fable demandaient un roi... Si l'on en croit la Presse et la T.S.F., le Français moyen d'aujourd'hui réclamerait... « un gouvernement qui gouverne » ! Nous connaissons ça. Comme on dit dans la mode, la formule « date ». Elle date pour qui connaît l'histoire et qui a lu Gustave Lebon. Tel n'est pas le cas du citoyen B. Montagnon, « député de Paris ». Ce citoyen-député doit sans doute à sa qualité de « néo » des émerveillements enfantins qui sont refusés, hélas ! au commun des mortels ayant un peu roulé sa bosse. Nous soupçonnons B. Montagnon de revendiquer la paternité de la formule : un gouvernement qui gouverne ! Et nous serions prêts à le féliciter de sa candeur si cette candeur, outre l'inconcevable ignorance qu'elle révèle, chez un socialiste (?), n'était pas imprégnée de malice politicienne.

Que nous dit en effet Montagnon ? Que propose-t-il ?

Qu'étant donné la « carence » du gouvernement Doumergue en ce qui touche au « redressement », son impuissance à résoudre les principaux et graves problèmes que pose l'heure présente, étant donné aussi l'impossibilité de constituer un ministère sans Doumergue – au cas où le « sage de Tournefeuille » rejoindrait, pour ne plus le quitter, son fief toulousain – et les dangers de guerre civile que présenterait une dissolution de la Chambre suivie d'un appel aux urnes, -- il n'y a qu'un moyen pour sauver et le Parlement et le pays : ce serait la constitution d'une équipe de quinze hommes, propres, inattaquables, énergiques, choisis en raison de leur compétence et de leur « dynamisme », animés de la volonté farouche de sauver le pays de la misère et du chaos et qui

prendraient en mains les leviers de commande non pour s'en servir, mais pour les faire servir au bien public...

Et voilà, ce n'est plus sorcier que cela. Que Doumergue fiche le camp et que Montagnon, flanqué d'une équipe dynamique, s'installe au Pouvoir et la situation est sauvée et tout marche à souhait et le Français moyen enfin doté du gouvernement qui gouverne, auquel il aspire, n'a plus qu'à atteindre, sous l'orme de la confiance, la prospérité qui revient.

Un tel crétinisme désarme. Une telle hypertrophie du « moi » politique surtout écœure. Comment ! À l'heure où il apparaît, clair comme le jour, qu'au-dessus du personnel politique de l'État règne une Bureaucratie inamovible, immuable, incontrôlable, irresponsable, qui mène tout à sa guise, qui domine les positions les plus hautes, qui ne cède et n'obéit jamais que dans la mesure où elle le veut bien et dont la seule force d'inertie est capable de réduire à néant les vœux les plus affirmés et a « fortiori » les velléités passagères, on vient nous chanter qu'il suffirait d'un changement de décorum politique pour que le mal profond se traduise en bien sur toute l'étendue du domaine de l'État! Allons donc !

Le malaise social qui prend aujourd'hui l'ampleur et le caractère d'une maladie incurable a ses causes les plus actives dans l'État bureaucratique. Là est le caractère qu'il faudrait extirper de la société en premier lieu pour qu'elle reprenne santé et vigueur. Cela ne suffirait pas encore, car il faut une refonte concomitante des mœurs, une renaissance, une revalorisation de l'individu, abîmé par tout un réseau d'institutions nocives.

En tout cas, là et là seulement, résident les chances du salut.

Toute réforme de l'État par en haut, eût-elle le caractère

d'une réforme « organique », ne peut qu'endormir momentanément la souffrance, voiler temporairement la lèpre qui ronge la société, mais, soyez-en sûrs la souffrance se réveillera plus vive que jamais, et les ravages de la lèpre continueront comme de plus belle.

C'est d'en bas que doit venir le salut.

À propos de cumul

Un journal du bâtiment posait l'autre jour la question :

« Les fonctionnaires des travaux publics continueront-ils à faire concurrence aux architectes et ingénieurs ? »

Et il citait que, sur la protestation des associations professionnelles, le bras droit du ministre de l'Intérieur avait attiré à nouveau dans les termes qui suivent l'attention de ses subordonnés :

« Je vous serais obligé de faire appel à la conscience professionnelle des fonctionnaires placés sous vos ordres et à leur sentiment de solidarité nationale pour qu'ils s'abstiennent de telles pratiques et « consacrent exclusivement leur activité » à la charge qui leur a été confiée par l'État et qui leur assure un traitement fixe. »

Le journal ajoutait :

« Il est inadmissible, dans la période que nous traversons, que des gens assurés de leur gagne-pain viennent délibérément empêcher les autres de gagner leur vie. »

Et, sceptique quant à l'appel à la conscience professionnelle des fonctionnaires cumulards, il voulait qu'un ordre impératif leur fût donné, appuyés de sanctions.

Les fonctionnaires auxquels il est reproché ici de « manger le pain » des architectes et ingénieurs sont évidemment

d'assez hauts fonctionnaires, probablement des chefs de services dont les émoluments ne sont pas inférieurs à cinquante mille francs l'an, et peuvent dépasser cent mille francs comme cela se voit. Ce n'est donc pas, à proprement parler, le « besoin » qui les pousse à monnayer leurs loisirs, et leur temps d'activité bureaucratique, auprès d'entrepreneurs « à la page » ou d'administrations subalternes, dont ils se font les « conseils ». Qu'est-ce alors sinon la soif de lucre, l'appétit de jouissance ou l'avarice sordide ? Nobles qualités qui hantent de nobles consciences, n'est-ce pas ! On conçoit que le défenseur des droits de l'architecte et de l'ingénieur demeure sceptique quant aux appels à la « conscience professionnelle » lancés par le bras droit ministériel à ses subordonnés. Et d'autre part, attendre de menaces et de sanctions une rentrée dans l'ordre de hauts fonctionnaires imbus des prérogatives de la fonction et puissants, même par leur force d'inertie. Il n'est pas né, en république des camarades, celui qui entamera cette guerre.

D'ailleurs l'esprit de cumul, l'esprit qui consiste à tirer à soi toute la couverture, à s'adjuger tous les profits à la ronde, et les hochets par surcroît, ne constitue-t-il pas le fonds même des mœurs du régime ?

Ce n'est pas parce que des avantages de position rendent plus fructueuses aux uns des « combines » que chacun voudrait employer pour son propre compte, qu'il faut s'indigner, qu'il faut protester. Non. C'est parce que les institutions et l'état général des choses ne permettent guère que la probité et la propreté se répandent.

Industriels qui sont des flibustiers. Fonctionnaires qui se vendent et qui s'achètent au plus offrant. Besogneux en mal de combines ou de système D, tout est à mettre dans le même sac. Mais ne confondons pas les effets avec les causes. Les effets seront irréductibles aussi longtemps que les causes seront respectées. Et c'est ce que le journal du bâtiment n'a pas

l'air de comprendre.

Inhumainement et sans mesure

Donc Violette Nozière a été condamnée à la peine de mort, pour le principe. Cette jeune personne, elle avait dix-huit ans, adolescente tarée au physique et au moral, mais dont le cœur, comme dit le poète, « aurait pu réfléchir encore sous un peu de justice et d'amour », cette Manon de quartier latin, cette Madeleine, courtisane du diable, vouée aux tourments de l'Erèbe sans rémission, n'a pas trouvé grâce dans le cœur hermétique de douze jurés farouchement buttés et intransigeants, sur le chapitre de la famille et de l'honneur.

Mais peut-être cette fille perdue qui, parmi les quelque vingt mille « filles en carte » que compte la capitale et les centaines de mille « femmes honnêtes » qui pratiquent diligemment la prostitution clandestine, est devenue un « monstre », peut-être ne savait-elle pas jouer la comédie ?

Ah ! si elle avait eu les poses si avantageusement résignées d'une Huot d'Anglemont, ou de toute autre, parmi les « femelles à la vulve inféconde » qui, d'un geste toujours élégant ont envoyé dans l'autre monde leur amant ou leur mari et que le jury plein d'attendrissement a acquittées, peut-être eût-elle trouvé le joint par lequel s'écoule la pitié bourgeoise ?

Mais non, ce monstre de 18 ans, trop jeune sans doute, n'avait pas l'expérience de la femme faite. Elle « n'a pas su y faire », comme on dit au quartier latin, cette pépinière des élites...

Jamais sans doute, cas pathologique, n'a révélé plus clairement l'effroyable déterminisme social s'abattant sur une créature humaine à peine née à l'existence adulte. Jamais la science et la sociologie n'ont été mieux armées pour déceler les causes qui ont produit un tel effet monstrueux.

Et l'on a condamné l'effet, en écartant les causes. La science et la sociologie se sont enfuies comme petites filles apeurées devant les furies déchaînées de Monsieur le procureur Gaudel.

Oubliant son rôle précédent d'Hérault de Séchelles – marquis d'ancien régime rallié à la bourgeoisie voltairienne, à la bourgeoisie des droits de l'homme et cœur magnanime, sans qu'il soit pour cela une des figures les plus pures de la Révolution, -- le procureur Gaudel a déployé tous les moyens d'un Lauberdemont pour obtenir la tête de la parricide... Ce n'est pas pour s'en faire un trophée sans doute !

Qu'il nous soit permis de le dire, comme nous le pensons, comme le pensent tous les hommes qui ont le sentiment de la mesure, -- la Justice a exagéré, la Justice a dépassé même les bornes de l'aveugle vindicte.

Violette Nozière ne valait pas une condamnation capitale. Hérault de Séchelles n'eût pas laissé commettre un tel impair...

Chose vue

Rue de Bretagne... les petites voitures pleines de victuailles... Les femmes du peuple s'affairent autour de Crainquebille. Sur le trottoir, en face, l'une d'elles, emportant ses provisions, glisse sur le pavé gras et tombe.

À ce moment passe un blanc-bec en uniforme bleu ; képi d'azur avec lisère d'or, insignes et des bottes de cuir fauve.

Il passe raide tendant le jarret, agitant sa cravache, sans daigner regarder cette femme qui a pu se blesser grièvement.

Un homme se précipite, relève la femme d'un mouvement doux, lui demande si elle a mal, se propose pour l'accompagner... C'est un ouvrier en cote de travail.

Une très vieille femme est aussi accourue de toute la vitesse que lui permettent ses pauvres jambes. Elle s'informe, elle s'inquiète : prenez garde ! une chute est toujours mauvaise, n'oubliez pas de vous frotter avec de l'arnica... C'est une femme du peuple.

Auxiliaires bénévoles

Un homme était traqué dans la forêt de Fontainebleau...

Des spécialistes en uniformes équipés en guerre, appointés et patentés, qui faisaient leur métier, étaient à ses trousses.

De courageux citoyens qui ne sont ni des spécialistes en uniforme, ni des appointés, ni des patentés, ont prêté mainforte aux professionnels et, la circonstance aidant, ont livré l'homme traqué.

Comme quoi nous disait l'homme de la rue, dans l'âme de certains êtres, trop nombreux, hélas ! il n'y a pas qu'un cochon qui sommeille, il y a aussi une bourrique...